## Communiqué de presse

Par la Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne Beaune, le 05 juin 2025



## Thiébault Huber réélu à la présidence de la Confédération des appellations et des vignerons de Bourgogne pour un troisième mandat

Ce jeudi 5 juin 2025, **Thiébault Huber**, vigneron à Meursault (Domaine Huber-Verdereau), a été **réélu Président de la Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne (CAVB)** par le Conseil d'administration, pour un **troisième mandat de quatre ans**.

Ses deux premiers mandats ont été riches en évènements syndicaux soulignant une évolution constante et déployée des missions et des services de la Confédération.

Parmi les éléments les plus marquants de ce mandat 2021-2025, l'obtention d'un nouveau régime de transmission du foncier viticole, fruit d'un long travail collectif national en lien avec les services de l'État, pour soutenir une viticulture familiale et résiliente.

Pour Thiébault HUBER, ce nouveau mandat s'annonce sous le signe du collectif : « Être réélu à la tête de la CAVB avec une telle confiance et une telle unanimité est évidemment très flatteur. C'est une reconnaissance du travail accompli, même si je ne peux m'empêcher de penser que j'ai manqué quelque chose lors de mes deux précédents mandats : préparer la relève. Ce troisième mandat, qui sera le dernier, sera celui de la transmission. Il faut impérativement redonner du sens et de la visibilité à l'engagement collectif. Montrer à la nouvelle génération que l'engagement est utile, qu'il a un impact direct sur leur quotidien de vigneron. L'Appellation d'Origine Contrôlée est un bien commun, et chacun doit se sentir concerné par sa défense. »

« Notre priorité reste inchangée : défendre les AOC, accompagner les vignerons face aux bouleversements techniques, climatiques, réglementaires. C'est un combat permanent, et nous devons sans cesse renforcer nos services. »

Adossé à un travail d'influence et de lien direct avec les administrations, la feuille de route de Thiébault Huber et de son Conseil pour ce nouveau mandat s'articule autour de quatre objectifs majeurs :

- Renforcer l'accompagnement des 52 ODG de Bourgogne dans la gestion, la défense et la protection de leurs AOC, renforcer leur professionnalisation et assurer le renouvellement de leurs responsables.
- Mieux répondre aux besoins des vignerons, simplifier les démarches administratives.
- Structurer les partenariats techniques, améliorer la circulation de l'information et valoriser les métiers de la vigne et du vin.

132-134, route de Dijon 21200 Beaune Tél. : 03 80 25 00 25 Fax : 03 80 25 00 27 cavb@cavb.fr

www.cavb.fr Siret: 502 523 335 00011 N° Intracommunautaire: TFR 91502523335  Donner toujours plus de visibilité à la CAVB qui est un formidable outil au service des vignerons de bourgogne et assurer une gouvernance renouvelée et représentative

Thiébault Huber conclut : « Ce nouveau mandat est motivant, et je suis fier d'être entouré de professionnels investis. En quatre ans, on peut accomplir beaucoup. Et c'est ensemble que nous avancerons. »

## Le Conseil d'Administration de la CAVB a également élu son bureau :

Thiébault HUBER, Président, vigneron à Meursault (21)

Jérôme CHEVALIER, Président adjoint, vigneron à Charnay-lès-Mâcon (71)

Adrien MICHAUT, Trésorier et vigneron à Beine (89)

Bruno VERRET, Vice-Président, vigneron à Saint-Bris-le-Vineux (89)

Jean-Michel CHARTRON, Vice-Président, vigneron à Puligny-Montrachet (21)

Matthieu WOILLEZ, Vice-Président, vigneron à Tharoiseau (89)

François LABET, président du BIVB, vigneron à Vougeot (21)

Damien GACHOT, président du CRINAO, vigneron à Corgoloin (21)

Jean-Philippe PRETET, vigneron à Bissey-Sous-Cruchaud (71)

Manuel OLIVIER, vigneron à Nuits-Saint-Georges (21)

Marc SANGOY, vigneron à Bissy-la-Mâconnaise (71)

Aurélie CHEVEAU, vigneronne à Solutré-Pouilly (71)

La CAVB, créée en 2007, fédère tous les 52 syndicats représentatifs de l'ensemble de la Bourgogne. Elle représente les 4 500 exploitations viticoles Bourguignonnes.

Contacts presse :	
Marion SAÜQUERE, Directrice de la CAVB	Mathilde RIVIERE, Responsable communication
06 28 30 03 38	06 26 83 84 67

132-134, route de Dijon 21200 Beaune Tél.: 03 80 25 00 25 Fax: 03 80 25 00 27

cavb@cavb.fr www.cavb.fr

Siret : 502 523 335 00011 N° Intracommunautaire : TFR 91502523335

Annexe : Thiébault HUBER, Président de la CAVB ( Crédit : CAVB/2025)



132-134, route de Dijon 21200 Beaune Tél.: 03 80 25 00 25 Fax: 03 80 25 00 27

cavb@cavb.fr www.cavb.fr

Siret : 502 523 335 00011 N° Intracommunautaire : TFR 91502523335